

Renvoyés à l'inspecteur de la Ville.

20.—De M. S.-D. Vallières, demandant à la Voirie de construire un trottoir permanent sur le côté Est de la rue Marquette, à partir de la rue Gilford au No 401; ou bien de construire un trottoir avec de la vieille asphalte, auquel cas il paierait lui-même le salaire des ouvriers.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'accéder à la demande de M. Vallières, et de lui faire effectuer le dépôt nécessaire.

21.—De M. l'abbé J.-A. Bélanger, curé de la paroisse St. Louis de France, demandant une entrée de cour en blocs de scorie sur l'avenue Laval.

*Résolu:* D'accorder ladite demande et que l'inspecteur de la Ville soit prié de lui faire effectuer le dépôt requis.

22.—De la "Western (General) Hospital," demandant un trottoir permanent sur l'avenue Essex, en face de ladite institution.

Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un trottoir permanent soit construit sur l'avenue Essex, côté Ouest, à partir de la rue Dorchester, jusqu'à la rue Tupper, conformément aux articles 453 et 456 de la charte de la Cité telle qu'amendée.

23.—De la "M. F. Beach Co. Limited," de Winchester, Ont., demandant à acheter des vieux arrosoirs.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire connaître à la Compagnie le coût de ces arrosoirs.

24.—De M. A. Naud, demandant une position de contre-maître dans le service de la Voirie.

Déposée sur le bureau.

25.—De la Compagnie du Pacifique Canadien, demandant des changements dans le niveau de la rue Osborne.

Question différée.

26.—De la "Montreal Stock Yards Co.," demandant la permission de poser un tuyau à partir du canal jusqu'à ses bureaux rue St-Etienne.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport et plan.

#### RAPPORTS

27.—Sur proposition de M. l'échevin Martin, il est

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée les égouts suivants:

Rue Elm, entre les rues Ontario et Forsythe;

Rue St-Germain, à partir du lot de la subdivision 292 jusqu'à la rue Forsythe.

28.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Gilford, à partir de la rue Chambord jusqu'à 60 pieds vers l'Ouest.

29.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant la construction d'un égout dans la rue Boyer, à partir de la rue St-Zotique jusqu'à la rue Beaubien.

30.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du protêt de M. U. Delisle qui réclame \$1,000 pour dommages causés au mur de sa propriété, située à l'angle Nord-ouest des rues Notre-Dame et St-André, par la Ville en déposant des matériaux sur le terrain vacant le long de ladite propriété.

Renvoyé au Département en Loi.

31.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de l'exhaussement des boîtes de service de la "Montreal Water & Power Co.," dans les rues Dagenais et Ste-Marie.

*Résolu:* Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir quel mode de procédure il conviendrait de prendre pour en venir à une conclusion.

32.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la plainte de la "Montreal Light, Heat & Power Co.," qui allègue que les poteaux érigés par la "Montreal Street Ry. Co." pour sa ligne de l'avenue Papineau constitue une menace de danger pour la plaignante.

Soumise et lue une lettre de la "Montreal Street Ry. Co.," déclarant que l'emplacement de ces poteaux a été fixé par la Ville et que le coût de l'élevation des fils de la "Montreal Light, Heat & Power Co." devra être payé par la Ville et non par la "Montreal Street Ry."

*Résolu:* Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur la question de savoir qui doit payer l'élevation des fils électriques de la "Montreal Light, Heat & Power Co."

33.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la requête des charretiers de grosses voitures qui demandent un kios-

Referred to the City surveyor.

20.—From Mr. S. D. Vallières, asking the Road Committee for a permanent sidewalk on the East side of Marquette street, from Gilford street to No. 401, or else, to build a sidewalk with old asphalt, in which case, he would himself pay the salary of laborers.

*Resolved:* That the City surveyor be requested to grant Mr. Vallières' request and to have him make the necessary deposit.

21.—From Rév. A. Bélanger, curate of the parish of St. Louis de France, asking that a court-yard entrance be paved with scoria blocks, on Laval avenue.

*Resolved:* To grant said request, and that the City surveyor be requested to ask for the necessary deposit.

22.—From the Western (General) Hospital, asking for a permanent sidewalk on Essex avenue, opposite said hospital.

On motion of Ald. Martin, it was

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a permanent sidewalk be laid on Essex avenue, West side, from Dorchester to Tupper street, according to articles 453 and 456 of the City charter as amended.

23.—From the M. F. Beach Co. Limited, Winchester, Ont., asking to purchase old sprinklers.

Referred to the City surveyor with instructions to inform the Company as to the value of said sprinklers.

24.—From Mr. A. Naud, asking for a position as foreman of the Road department.

Laid on the table.

25.—From the Canadian Pacific Railway Co., asking for alterations in the level of Osborne street.

Consideration deferred.

26.—From the Montreal Stock Yards Co., asking leave to lay a pipe from the canal to its offices on St. Etienne street.

Referred to the City surveyor for report and plan.

#### REPORTS.

27.—On motion of Ald. Martin, it was

*Resolved:* That the City surveyor be authorized to lay, by day work, the following sewers:

Elm street, between Ontario and Forsythe sts.;

St. Germain street, from subdivision lot No. 292, to Forsythe street.

28.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending the laying of a sewer in Gilford street, from Chambord street to 60 feet westwards.

29.—*Resolved:* That a report be made to Council recommending that a sewer be built in Boyer street, from St. Zotique to Beaubien street.

30.—From the City surveyor anent the protest of Mr. U. Delisle who claims \$1,000 damages caused by the City to the wall of his property, north-west corner of Notre-Dame and St. André streets: the City depositing materials on the vacant ground, along said property.

Referred to the Law Department.

31.—From the City surveyor, anent the raising of service boxes by the Montreal Water & Power Co., in Dagenais and Ste. Mary streets.

*Resolved:* That the Law Department be asked to give their opinion as to what procedure should be taken to close said matter.

32.—From the City surveyor anent the complaint of the Montreal Light, Heat & Power Co., contending that the poles erected by the Montreal Street Ry. Co., for its track on Papineau avenue, was a source of danger to the complainant.

Submitted and read a letter from the Montreal Street Ry. Co., stating that said poles were located by the City, and that the cost for the raising of the Montreal Light, Heat & Power Co's wires should be paid by the City and not by the Montreal Street Ry. Co.

*Resolved:* That the Law Department be asked to give their opinion and state who should pay for the raising of said electric wires of the Montreal Light, Heat & Power Co.?

33.—From the City surveyor anent the petition of carter driving heavy vehicles, asking that a kiosk for a te-